



Grands passages : "notre principale difficulté, c'est le manque de terrains appropriés"

Comme chaque année dans le courant de l'été, des groupes de gens du voyage vont se déplacer sur le territoire vers des lieux de grands rassemblements traditionnels. L'Association Sociale Nationale Internationale Tsigane (ASNIT) est partenaire du ministère du Logement pour organiser ces grands passages. Entretien avec son Président, Désiré VERMEERSCH.

1°) Comme chaque été, de grands rassemblements ont lieu sur l'ensemble du territoire. En quoi consistent-ils ?

Il s'agit de manifestations culturelles dans l'esprit traditionnel du monde du voyage. Des centaines de caravanes se déplacent en groupes sur l'ensemble du territoire, au gré du transit estival des marchés d'été. Les mouvements religieux, dont le mouvement protestant auquel nous sommes attachés, organisent également des missions évangéliques sur cette période de l'année pour cultiver la foi.

2°) Comment vous coordonnez-vous avec les collectivités pour l'organisation de ces grands passages ?

L'ASNIT réalise chaque année un programme de déplacements par département qu'elle fait parvenir aux ministères, aux collectivités locales et aux préfetures. Ce programme indique la date à laquelle chaque groupe doit arriver sur le territoire, les noms des pasteurs référents, garants de la bonne tenue des lieux, et le nombre de caravanes et de familles qui constituent le groupe. L'ASNIT gère chaque année les déplacements d'environ 80 groupes. David MICHELET en est le coordinateur national, c'est à lui que se réfèrent les collectivités pour l'organisation des grands passages.

3°) Comment envisagez-vous les grands passages cette saison ?

De la même façon que les années précédentes. Notre principale difficulté, chaque année, c'est le manque de terrains appropriés. La plupart des lieux mis à disposition sont trop petits, et, dans la majorité des départements, rien n'est fait, rien n'est organisé pour nous accueillir. Pire, nous subissons l'effet pervers d'avoir prévenu les collectivités de notre arrivée : bien souvent, elles se sont organisées pour faire barrage à notre venue. Nous sommes alors obligés de dérouter le groupe sur le terrain d'une autre commune qui n'a, elle, pas été prévenue.

La situation est alarmante : sur plus de 1 000 villes sollicitées, seules 3 à 4 % nous répondent. Ce sont d'ailleurs toujours les mêmes qui acceptent de nous accueillir et qui sont donc submergées par les demandes à gérer. Le manque de terrains renforce le rejet mutuel, la solution doit être trouvée par la négociation et la médiation.

4°) Quelles sont, selon vous, les conditions essentielles au bon déroulement d'un grand passage ?

Le terrain doit tout d'abord être assez grand pour accueillir le nombre de caravanes annoncé. Il doit être adapté aux grands passages : être stabilisé, posséder un point d'eau, si possible l'électricité ou à défaut un groupe électrogène. Il doit nous permettre d'être aussi autonomes que possible pour ne pas générer de difficultés à notre venue. Nous ne demandons rien de plus qu'une aire de stationnement fonctionnant à moindres frais.

Pour le bon déroulement du grand passage, il est indispensable que la ville accepte de signer une convention, du type de celle que nous proposons. Cette convention indique les dates d'arrivée et de départ, le nom de la personne référente responsable du groupe, le lieu choisi pour accueillir les familles. Il est également primordial, selon moi, qu'elle précise qu'un huissier viendra faire un constat du lieu à l'arrivée puis au départ du groupe.

Nous rencontrons cependant un problème récurrent : celui de l'occupation des terrains destinés aux grands passages par des voyageurs qui l'utilisent comme une aire d'accueil classique, en raison du manque, là aussi, d'aires d'accueil sur le territoire.

Ce que nous demandons, c'est que l'on nous aide à accomplir nos devoirs. Deux conditions sont indispensables à la bonne gestion et à la réussite d'un grand passage : le respect mutuel des droits et devoirs de chacun et la volonté des élus.

5°) L'ASNIT s'est récemment scindée pour créer « Action Grands Passages », chargée justement de gérer ces grands déplacements. Que cela change-t-il concrètement ?

Cela ne change pas fondamentalement notre mode de travail, mais, en changeant notre mode de fonctionnement, cela appelle de nouveaux moyens pour la réussite de notre action. Œuvrer à de bonnes relations avec les collectivités, intervenir durant les conflits, organiser aux mieux les déplacements demande du temps et des financements. Or, à ce jour, nous ne disposons pas de subventions pour cette nouvelle association. L'autre volet de l'ASNIT, social, est financé en majorité par les centres sociaux que nous gérons.

Nous représentons en quelque sorte la courroie de transmission entre voyageurs et collectivités : lorsqu'il y a coordination, dialogue et volonté politique, les grands passages se déroulent sans problème. Comme tout citoyen français, nous souhaitons que nos droits soient pleinement reconnus : il en va de la survie du mouvement du voyage.

En savoir plus sur le Réseau Gens du Voyage :

- [Les aires de grands passages, règles et principes](#)
- [Fiche technique : terrains de grands passages](#) (réalisée par l'ASNIT)
- [Grand rassemblement de Nevoy : enjeux et perspectives des grands passages](#)
- [Bilan après notre premier grand passage](#) : compte-rendu par un utilisateur du Réseau Gens du Voyage de la réussite du grand passage qu'il a organisé.



22 octobre 2009 : 4ème Journée Nationale des Gens du Voyage

Le Grand Rental - Forum de Grenelle, Paris 15ème.

Dans le prolongement de la mission de mutualisation des meilleures pratiques du Réseau Gens du Voyage, Réseau IDEAL et IDEAL Connaissances organisent la 4e Journée Nationale des Gens du Voyage le 22 octobre à Paris, avec le soutien du Sénateur Pierre HERISSON, Président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage.

Représentants de voyageurs, élus, chargés de mission, experts, représentants de l'Etat et gestionnaires se succéderont en tribune pour débattre notamment du rôle de l'élu dans l'élaboration des politiques en faveur des gens du voyage, de la place des voyageurs dans la société, de l'accueil sur les aires, de l'habitat adapté.

Retrouvez le programme de cette Journée sur le site

www.journee-gensduvoyage.com

Abonnés : n'hésitez pas à demander votre accès au Réseau Gens du Voyage !

En tant qu'abonnés au Réseau Gens du Voyage, vous disposez d'un accès illimité au site www.reseau-gdv.net. Vos codes d'accès au site Internet sont personnels et individuels. Aussi, à partir du moment où votre organisme a fait le choix de s'abonner, nous pouvons vous ouvrir autant de codes que souhaités.

L'intérêt est multiple : vous recevez directement vos alertes mail personnalisées sur votre messagerie, au lieu de partager un code à plusieurs. N'hésitez pas à faire part de cette information à vos collaborateurs !

Pour demander vos codes d'accès, [cliquez ici](#).

La philosophie du Réseau Gens du Voyage repose sur l'échange de savoir-faire.

Pour le faire vivre, n'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages.

Pour accéder au site :
<http://www.reseau-gdv.net/>

Pour toute information concernant le Réseau Gens du Voyage :
contactez [Magalie RAIMBAULT](#)
Tel : 01 45 15 08 42

Prochains Rendez-vous

Les Rencontres 2009 du Réseau Gens du Voyage

- **L'insertion professionnelle des Gens du voyage** - le Mercredi 02 Décembre à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.

Les Rencontres 2009 du Réseau Habitat-Logement

- **Mise en œuvre du PASS-Foncier®** - le Jeudi 24 septembre à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.
Pour consulter le programme et vous inscrire, [cliquez ici](#).

Les Ateliers Nationaux de la Solidarité



Rendez-vous fédérateur de l'action sociale des territoires, cette manifestation co-organisée avec le Conseil général du Rhône vous propose d'échanger avec l'ensemble des acteurs du secteur social autour des problématiques d'actualité de votre domaine de compétence. Trois ateliers seront consacrés aux gens du voyage :

- La santé des gens du voyage ;
- La scolarisation des enfants du voyage ;

(Le programme de cet événement étant en cours de finalisation, les thèmes pré-cités sont susceptibles de modification).

De nombreux partenaires soutiennent les ateliers: ANSP, CNSA, ANDASS, Département de la Saône-et-Loire, Département de l'Ain, Département de la Drôme, Département de la Loire, Département de la Haute-Savoie.

Retrouvez prochainement sur l'agenda en ligne du [Réseau Gens du Voyage](#) et sur le site internet de l'événement www.ateliers-solidarite.com le programme complet.

La solution du mois

La solution du mois vous permet de faire le point sur certaines contributions apportées sur le forum Gens du Voyage !

La gestion des fluides sur les aires d'accueil

Suite à plusieurs échanges du forum et de la bibliothèque sur la question des tarifs et des procédures de paiement des consommations d'eau et d'électricité, voici une synthèse des questions et réponses apportées sur le sujet par les membres de la communauté professionnelle Gens du Voyage.

Pour consulter le document, [cliquez ici](#).

NB : Vous avez réalisé des documents (règlements intérieurs, conventions de délégation, bilans, cahiers des charges,...) que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à les transmettre par courrier ou mail à [Magalie RAIMBAULT](#)

Brèves



Développer et partager les arts et la culture des gens du voyage

Peut-être verrez vous passer cet été sur le chemin des vacances la famille Diab, dans sa roulotte à cheval, qui sillonne la France de bourgs en villages pour présenter son spectacle intitulé "Nomad's Land". Ce spectacle raconte la culture gitane à travers la musique, le théâtre, les histoires de leur vie quotidienne et des démonstrations de leurs métiers (vannerie, rempaillage et rémoulage). Une vraie sensibilisation à la vie de manouche qui leur a permis d'obtenir un agrément de l'Education Nationale pour intervenir en milieu scolaire. Ainsi, à travers les contes et les chansons, transmises de génération en génération, la famille Diab raconte aux écoliers l'histoire du peuple manouche et initie petits et grands à leurs pratiques artistiques et culturelles. Le spectacle se termine en musique par un petit concert de jazz manouche.

Pour en savoir plus et consulter les dates et lieux des représentations, [cliquez ici](#).



Les gens du voyage : entre besoins d'itinérance et d'intégration

Dans son numéro de juin, La Revue de la Gendarmerie Nationale consacre un dossier aux "Populations en mouvement" auquel le Réseau Gens du Voyage a participé. Voici l'introduction de cet article :

« Environ 350 000 personnes se réclamant du voyage vivent en France aujourd'hui. Communauté dont la spécificité traverse les siècles, vivant au milieu de la population sans jamais se fondre en elle, tout se passe comme si les gens du voyage restaient des « étrangers de l'intérieur ». Cette spécificité entraîne une culture particulière, faite de détachement, de résistance, de protection. Soumis à une législation d'exception, leur prise en compte passe pourtant par un accès au droit commun ».

Pour consulter l'article dans sa totalité, [cliquez ici](#).

Appel à témoins

Les questions suivantes ont été posées sur le forum et demandent un complément d'information. Merci de vos contributions.

Puissance électrique

Bonjour. Je suis au début d'une étude de faisabilité d'un terrain familial locatif sur une parcelle non raccordée aux réseaux. ERDF me demande de préciser dans ma requête de raccordement quelle puissance est souhaitée. Quelle puissance préconisez-vous pour un terrain familial susceptible d'accueillir au maximum 3 caravanes ? Merci et bonne journée.

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

Vidéoprotection

Bonjour. Dans notre système de protection sur l'aire permanente et l'aire de grand passage, nous sommes en train de réfléchir sur la mise en place d'un système de vidéoprotection. Existe-t-il une aire équipée de la sorte ? Qu'en pensez-vous par rapport à l'atteinte aux droits et libertés des gens du voyage tout en sachant que ce n'est pas un système de surveillance mais une réelle volonté de gestion de conflits, d'intrusion intempestive, lutte contre les dégradations...etc. Merci de me répondre. Cordialement.

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

Gestion de terrain familial

Bonjour. Dans le cadre de la création des premiers terrains familiaux en Gironde (en lien avec la circulaire du 17 décembre 2003), nous nous interrogeons sur la réalisation d'un cahier des charges sur la gestion dans la mesure où cette gestion serait déléguée. Avez-vous déjà travaillé sur ce type de document ? Si oui, pouvez-vous me le transmettre ? Pouvez-vous m'indiquer les différences notables avec un cahier des charges dédié à une aire d'accueil ? Vous en remerciant par avance, bonne journée ensoleillée à tous !

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

Piratage eau et électricité

Bonjour. Après réalisation de six nouvelles aires sur l'agglomération (avec système de prépaiement, individualisation des consommations...), deux d'entre elles font, depuis quelques temps, l'objet d'actes de piratage d'eau et d'électricité. Les voyageurs indécents se branchent sur notre compteur électrique à l'entrée de l'aire (en amont de toute installation). Pour l'eau, ils se branchent sur une borne incendie communale à l'extérieur de l'aire. Nous allons agir juridiquement (constat d'huissier, dépôt de plainte, etc...), mais je souhaiterais savoir si vous avez expérimenté des solutions techniques pour décourager ce type de fraude. Merci d'avance.

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

3 pages simples à renseigner pour une enquête dont nous vous transmettrons les résultats

Bonjour. Nous avons souhaité lancer une enquête sur la façon (régie/DSP/Marchés...) dont les aires sont gérées un peu partout en France, afin de mutualiser les connaissances des uns et des autres. Nous vous remercions par avance de remplir ce petit questionnaire. Nous établirons une synthèse des réponses obtenues, que nous vous retransmettrons par l'intermédiaire du Réseau Gens du Voyage. Bonne journée à tous et merci de votre participation.

**Pour télécharger le questionnaire, [cliquez ici](#)
Pour le renvoyer par mail, [cliquez ici](#)**

Actualités

Prochain nouveau recours de l'Etat pour expulser les Roms de Saint-Ouen

Source : lagazettedescommunes.com - 21/07/2009

L'Etat va introduire un nouveau recours après le rejet le 20 juillet par le tribunal de grande instance (TGI) de Bobigny de sa demande d'expulsion des Roms occupant un terrain de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) lui appartenant, a annoncé Eric Besson, ministre de l'Immigration et de l'Intégration.

"Le TGI de Bobigny a reconnu illicite [...]"

[Lire l'article](#)

ROMS / MDM remporte le procès contre la préfecture de Seine Saint-Denis

Source : carnet-roms.blog.lemonde.fr - 21/07/2009

Le tribunal de Bobigny déboute le Préfet de Seine Saint-Denis dans sa plainte à l'encontre de Médecins du Monde. Ce jour, le tribunal de Bobigny a rendu son jugement concernant la plainte déposée par le Préfet de Seine Saint Denis à l'encontre de Médecins du Monde pour occupation illégale d'un terrain [...]"

[Lire l'article](#)

Seine-Saint-Denis. Roms : de nouveaux villages d'insertion et un tableau de suivi

Source : lagazettedescommunes.com - 10/07/2009

Le Préfet de Seine-Saint-Denis, Nacer Meddah, a annoncé le 10 juillet la construction de nouveaux villages d'insertion de Roms dans son département et la mise en place d'un tableau de suivi permettant d'actualiser la situation de ceux-ci.

L'Etat, en collaboration avec les collectivités locales concernées, va construire à Montreuil et à Bagnolet [...]"

[Lire l'article](#)

Rhône-Alpes. Haute-Savoie : Elus, gens du voyage et agriculteurs demandent des terrains pour les grands passages

Source : lagazettedescommunes.com - 07/07/2009

Une centaine d'élus de l'arrondissement de Thonon, les agriculteurs de la FDSEA, et des gens du voyage se sont invité, le 6 juillet dernier, à la préfecture et au conseil général de Haute-Savoie pour réclamer des terrains de grands passages.

Etant les seuls à être à jour de leurs obligations vis-à-vis de [...]"

[Lire l'article](#)

Idéal gens du voyage s'engage sur la voie de la reconnaissance de la caravane comme logement

Source : Lagazettedescommunes.com - 06/07/2009

Les besoins en habitat des gens du voyage ont évolué vers plus de sédentarisation et d'habitat social. L'un des principaux défis à venir consistera à renforcer le droit commun et reconnaître la caravane comme un logement à part entière», déclarait, le 2 juillet dernier, Isabelle Mérand, présidente du comité de pilotage [...]"

[Lire l'article](#)

Les gens du voyage peuvent effectuer toutes les démarches administratives nécessitant des documents d'identité

Source : Lagazettedescommunes.com

La Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) rappelle que les titres de circulation dont sont titulaires des gens du voyage doivent être considérés par les agents des collectivités et des administrations comme ayant la valeur de cartes nationale d'identité (CNI).

«Nous constatons que par manque d'information et de connaissance des lois de [...]"

[Lire l'article](#)

Des problèmes de connexion au réseau ?

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à la plate-forme en ligne du Réseau Gens du Voyage, il s'agit bien souvent d'un mauvais paramétrage de votre anti-virus. Je vous invite dans ce cas à vous rapprocher de votre service informatique.

Dans le cas où vous n'arrivez pas à vous connecter à partir des alertes que vous recevez dans votre messagerie, je vous conseille de vous connecter directement à la plate-forme en tapant l'adresse www.reseau-gdv.net dans votre barre de navigation puis en vous authentifiant à l'aide de vos codes d'accès. Vous retrouverez alors dans le forum toutes les contributions.

Bien cordialement,

Magalie RAIMBAULT

Animatrice du Réseau Gens du Voyage

Pour tout renseignement sur le Réseau Gens du Voyage et ses Rencontres, contactez Magalie RAIMBAULT au 01 45 15 08 42 ou par e-mail

[Cliquez ici](#) pour vous désabonner (m.raimbault@idealconnaissances.com)